

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

CONDITIONS DE PUBLICATION DES ARTICLES ORIGINAUX

- En soumettant un article pour publication, le ou les auteurs garantissent qu'il est original, qu'il n'a fait l'objet d'aucune publication antérieure si ce n'est sous forme de résumé de moins de 400 mots, et qu'il n'est pas soumis simultanément à aucune autre revue.
- Le ou les auteurs s'engage(nt) en outre à demander l'autorisation de l'Editeur du Journal de la SAGO au cas où il(s) désirerai(en)t reproduire partie ou totalité de son (leur) article dans un autre périodique ou une autre publication.
- Le texte de l'article devra être rédigé en français ; le résumé sera traduit en anglais de même que le titre et les mots-clés.
- Les travaux sont adressés sur disquette (double face, haute densité) en utilisant un traitement de texte word (PC ou Macintosh).
- Le manuscrit, sous forme de sortie imprimante d'excellente qualité, et les figures sont fournies en trois exemplaires dactylographiés en double interligne (e-mail accepté) sur un seul côté d'une feuille simple de format 21/29,7 (25 lignes par page) à l'une des adresses suivantes :

1. *Professeur Eusèbe ALIHONOU*
Service de Gynécologie et d'Obstétrique
Centre National Hospitalier et Universitaire
BP 386, Cotonou (République du Bénin)
Fax (229) 30 12 88
E-mail : alihonou@syfed.bj.refer.org.
2. *Professeur Jean Charles MOREAU*
Clinique Gynécologique et Obstétricale, CHU Le
Dantec BP 3001, Avenue Pasteur, Dakar (Sénégal)
Fax (221) 823 81 13 E-mail : ceforep@orange.sn

- Le comité de lecture conseille aux auteurs de conserver un exemplaire du manuscrit, des figures et des tableaux.

PRÉSENTATION DU TEXTE

- La longueur du texte ne dépasse pas l'équivalent de huit (08) pages de vingt cinq (25) lignes pour les travaux originaux et quatre (04) pages pour les faits cliniques (tableaux, illustrations et bibliographies compris).
- Toutes les pages seront numérotées à l'exception de la page de titre et des résumés.
- La page de titre comporte :

- le titre complet aussi concis que possible mais informatif et reflétant le contenu de l'article,
- le nom en entier et le(s) prénom(s) de chaque auteur,
- le nom des départements, institutions, services auxquels le travail est attribué,
- l'adresse de la personne à qui les lecteurs pourront adresser les correspondances et les demandes de tirés à part.

- Les résumés et les mots-clés (trois à quatre mots-clés) en français et en anglais figurent après la page de titre sur des pages distinctes et séparées avec le titre sans le nom des auteurs. Le résumé doit présenter de manière succincte la méthodologie, les principaux résultats obtenus et les conclusions qui en découlent. Aucune abréviation ni référence bibliographique ne devra y figurer.
- La disposition du texte sera conforme aux usages des articles originaux : page de titre, résumés et mots-clés, texte comprenant l'introduction, le matériel et les méthodes, les résultats, la discussion et les références bibliographiques.
- L'orthographe des termes scientifiques et des noms propres sera exacte et uniforme tout au long du texte, de même que les légendes sur les figures.
- Les abréviations internationales connues doivent être seules utilisées. En ce qui concerne les signes peu courants, il faudra signaler leur justification, entre parenthèses, la première fois qu'ils apparaîtront dans le texte.
- L'introduction situe et pose le problème à résoudre, enfin énonce le principe de la solution proposée. Si celle-ci n'est pas originale, on le spécifie.
- Les techniques sont détaillées. Par exemple, on précise pour les groupes de malades : définition et critères des états pathologiques, critères d'inclusion et d'exclusion, autres caractéristiques, malades ou clientes perdus de vue.
- Les traitements des résultats consistent surtout à présenter les tableaux et figures, tandis que les commentaires se trouvent au chapitre discussion.
- La discussion concerne notamment la validité des techniques et résultats, la confrontation avec la littérature, l'originalité et la valeur probante du travail.

- ❑ La citation dans le texte d'un travail référencé se fera ainsi : nom du premier auteur suivi de « et coll. », puis le numéro de la référence correspondante entre parenthèses.

TABLEAUX, LÉGENDES ET ILLUSTRATIONS

- ❑ Figures et tableaux ne doivent pas faire double emploi entre eux, ni avec le texte.
- ❑ Les tableaux doivent être numérotés en chiffres romains, et les figures et illustrations en chiffres arabes. Ils seront acceptés à condition d'être en nombre limité et d'être appelés dans le texte.
- ❑ Les illustrations : utiliser les dessins au trait toutes les fois que la chose est possible. Les clichés simili coûtent trois fois plus chers que les gravures au trait. Préparer les dessins sur calque (les photocopies ne permettent pas une reproduction parfaite) en leur donnant une dimension permettant la réduction à une même échelle pour l'ensemble de l'article. Tenir compte du degré de réduction avant de fixer la dimension des lettres figurant sur le dessin. Le mieux est d'écrire le texte à incorporer dans le dessin sur du papier calque annexé au document. Sur un dessin au trait qui comporte une couleur ajoutée, ne pas colorier directement le dessin. Indiquer son tracé en noir sur papier calque comportant des repères. Les schémas et autres illustrations seront numérotés en chiffres arabes (numérotations selon l'ordre de passage dans le texte), sans distinction entre les schémas, les photographies radiographies, etc. Indiquer le sens : haut, bas, gauche, droite. En ce qui concerne la radiologie, ne remettre que d'excellents tirages sur papier ou les originaux. Faire le cadrage des parties à produire. Indiquer sur papier calque annexé au document les instructions pour la numérotation, le lettrage, les flèches, etc. La citation des figures avec leurs numéros dans le texte, est indispensable pour permettre les groupements. Dactylographier sur une feuille à part les légendes des figures.

BIBLIOGRAPHIE

- ❑ La bibliographie doit correspondre aux seules citations contenues dans le texte. Les références seront numérotées et leur nombre ne doit pas dépasser dix (10) pour les cas cliniques et vingt cinq (25) pour les articles originaux.
- ❑ Les références ne concerneront que des tableaux publiés y compris les résumés. Elles seront présentées par ordre alphabétique et selon les normes internationales.

- ❑ Les références doivent indiquer :
 - pour les périodiques : nom du ou des auteurs (première lettre en majuscule) suivi de l'initiale du ou des prénoms, titre de l'article dans sa langue originelle, titre abrégé du périodique selon les normes internationales (Index Medicus), année, tome, numéro, première et dernière page ;
 - ❑ pour les livres écrits par un ou plusieurs auteurs : nom du ou des auteurs (première lettre en majuscule) suivi de l'initiale du ou des prénoms, titre du livre, nom de la ville et de l'éditeur, année de parution, éventuellement numéro du chapitre et chiffres des première et dernière pages de ce chapitre ;
 - ❑ pour les abstracts : une seule pagination est mentionnée obligatoirement suivie de la mention abstract entre parenthèses. Les auteurs sont entièrement responsables de la correction de leurs citations bibliographiques et de leurs renvois dans le texte. La rédaction retournera aux auteurs pour remise en bon ordre de toute bibliographie qui ne sera pas conforme à ces normes.

REMERCIEMENTS

- ❑ Ils figurent à la fin de l'article, avant la liste bibliographique. Ils doivent préciser les contributions qui appellent un remerciement mais ne justifient pas une place parmi les auteurs, les remerciements pour aide technique ou pour soutien matériel ou financier.
- ❑ Les faits de gravures des clichés et les tirés à part sont à la charge des auteurs et ils seront demandés au moment de la remise des épreuves.